

Localisation des coins entrechoqués sur le "cinquante cents" du Canada

La **banque du Haut Canada** n'a pas produit de dénominations du 50¢.

C'est donc le gouvernement du Canada qui a commencé à produire celle-ci à partir de 1870.

Comme il fallait un nouveau coin pour cette dénomination, le graveur Leonard Charles Wyon, qui avait fait les gravures pour les autres dénominations de la **banque du Haut Canada** auparavant, se servit de la même gravure que pour l'avvers. Pour le revers qui avait servi pour les cinq et dix cents, il apporta à ce dernier quelques modifications dont le chiffre décimal de cinquante cents.

L'effigie de la reine Victoria provient du model fournit par le sculpteur William Theed d'Angleterre (1804-1891).

La dernière année ou cette dénomination a été frappée pour la circulation est en 2001 dans sa forme actuelle. Celle-ci a continué à être frappée pour le besoin des collectionneurs, mais pas pour circulation.

Cette liste couvre donc toutes les pièces du cinquante cents, de 1870 à aujourd'hui et commence avec la reine **Victoria** qui a régné de 1837 à 1901, soit le plus long règne d'un souverain britannique à ce jour.

1870-1901



1902-1910

EDOUARD VII devint roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, de l'Irlande et des dominions britanniques d'outre-mer (dont le Canada) à la mort de sa mère, la **Reine VICTORIA**, en 1901.



À partir de 1908, l'alignement des avers et revers qui était **monnaie**, devint **médaille** sur cette dénomination jusqu'à aujourd'hui.



1911-1936

GEORGES V accède au trône britannique en 1910. Contrairement à toutes les pièces décimales canadiennes frappées auparavant, pièces dont la légende à l'avers comportait le nom du monarque suivi de la formule latine **DEI GRATIA (PAR LA GRÂCE DE DIEU)**, celles de 1911 ne reproduisaient pas la traditionnelle formule latine. Ce qui fut modifié en 1912.



1937-1947

Suite au décès de **GEORGE V**, le 20 janvier 1936, **GEORGE VI** lui succéda comme roi du Royaume-Uni.



1948-1952

Suite à l'indépendance de l'**Inde**, le 15 août 1947, la légende sur l'avvers a été changée de "GEORGIUS VI D: G: REX ET IND: IMP:" à "GEORGIUS VI DEI GRATIA REX".



1953-1964

Suite au décès de **GEORGE VI**, le 6 février 1952, à l'âge de 56 ans, sa fille **ÉLISABETH** âgée de 27 ans alors, lui succède la même journée sous le nom d'**ÉLISABETH II** du Royaume-Uni.



1959-1964

Le gouvernement canadien approuva en 1957 le changement des armoiries pour cette dénomination.

Une légende fut ajoutée dans la bannière de ces armoiries, "A MARI USQUE AD MARE"(D'UN OCÉAN À L'AUTRE).



1965-1989

Nouvelle effigie de la reine ÉLISABETH II maintenant âgée de 39 ans.



1967

En 1967 année du centenaire de la confédération, il n'y a eu qu'une sorte de dénomination de cinquante cents d'émission, avec au revers le dessin d'un "Loup".



1977

En 1977 les dimensions de l'effigie et des armoiries furent réduites et des perles prirent la place des denticules au revers. Des 1978 il y a eu un retour, soit les mêmes dimensions qu'avant 1977 et des denticules à la place des perles au revers.

Voici la différence des dimensions.



Avers et revers modifiés.



1990-1996

Nouvelle effigie de la reine **ÉLISABETH II** maintenant âgée de 64 ans.



1997-2003

En 1997 de nouvelles armoiries ornent le revers de cette dénomination. On y retrouve, en plus de la devise habituelle, la description latine "**DESIDERANTES MELIOREM PATRIAM**" (Désireux d'une patrie meilleure).

C'est la devise de "**L'Ordre du Canada**" qui est la plus haute distinction réservé à ceux et celles qui sont un exemple de cette devise.



2002

Pièce commémorant le 50^e anniversaire de l'accession d'Élisabeth 11 au trône d'Angleterre.



2003 à aujourd'hui

En 2003, il y a eu deux effigies. Celle avec couronne comme sur la photo 1997-2003, et celle-ci sans couronne.

Cette effigie représente la reine **ÉLISABETH II** maintenant âgée de 77 ans.



2017

Le dessin est l'œuvre de : Ariana Cuvin, *de Toronto (Ontario)*

Au revers de la version commémorative spéciale, l'auteur des motifs a transformé la feuille d'érable en une attrayante mosaïque représentant la Confédération. Reliées à la tige, quatre formes de diamants symbolisent les provinces qui ont constitué la Confédération à son origine, en 1867 soit *l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse*. Les neuf autres formes incarnent les provinces et les territoires qui s'y sont ajoutés par la suite. Ensemble, les formes composent l'emblème d'unité, de liberté et de paix qu'on reconnaît tout autour du globe. Un idéal qui fête aujourd'hui 150 ans de fierté!



Ceci termine la série de ces dénominations.

Pour des questions ou commentaires:

Laurnic@videotron.ca

Ou: <http://www.numicanada.com/index.php>

Mon pseudonyme sur les forums est "**castor**".

Merci pour votre lecture.

Laurent

Octobre 2012

Révision- Novembre 2017